

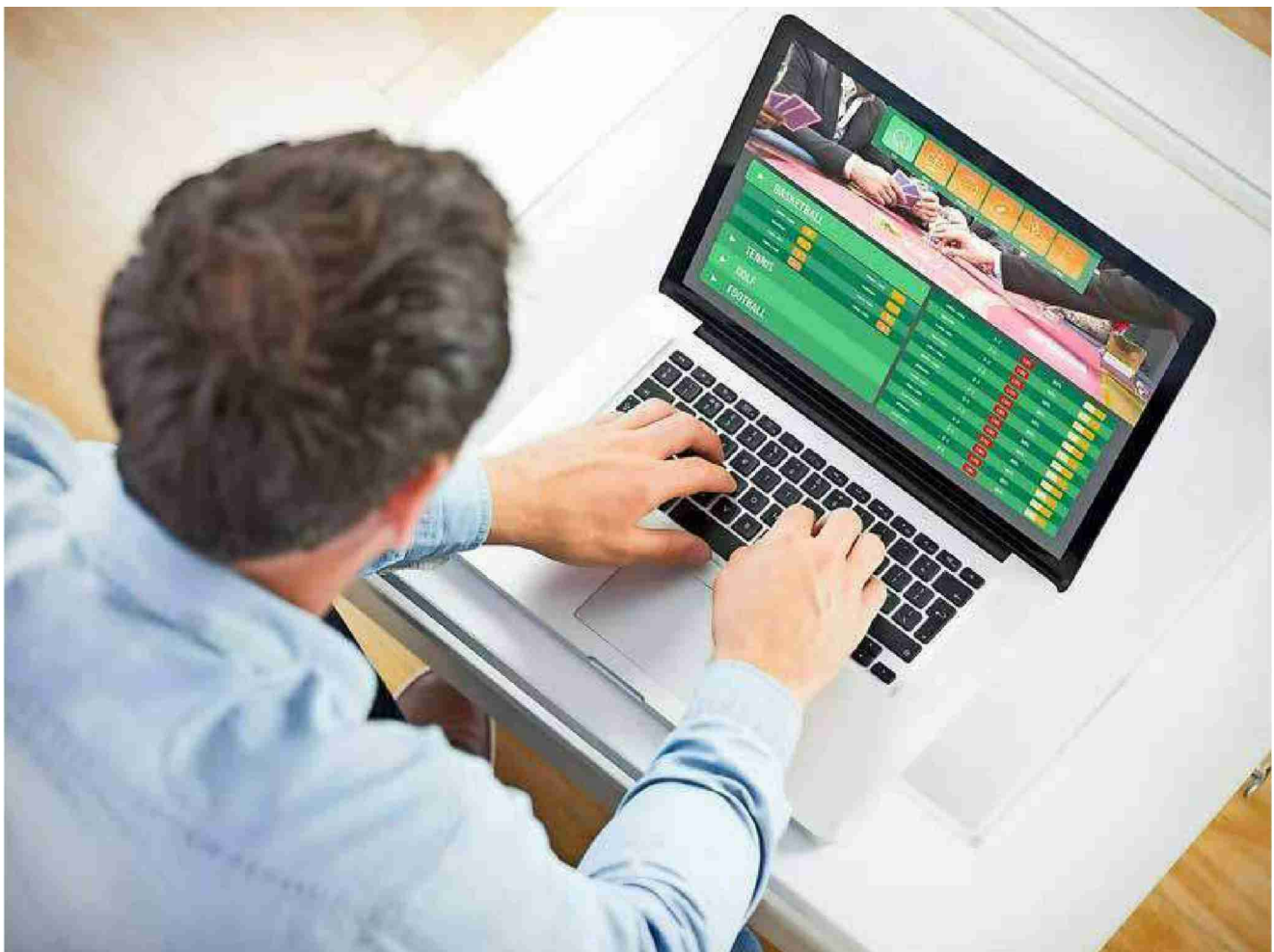


La Liberté  
1705 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

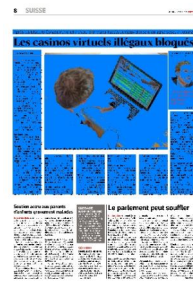
Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'709  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 729.006  
N° d'abonnement: 729006  
Page: 8  
Surface: 79'651 mm<sup>2</sup>

Après les Etats, le Conseil national a choisi d'entraver l'accès aux jeux d'argent en ligne basés à l'étranger  
**Les casinos virtuels illégaux bloqués**



Les blocages prévus «dissuadent plus qu'ils n'empêchent» d'accéder aux casinos illégaux en ligne, reconnaît Simonetta Sommaruga. Fotolia



La Liberté  
1705 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'709  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 729.006  
N° d'abonnement: 729006  
Page: 8  
Surface: 79'651 mm<sup>2</sup>

## « CHRISTINE WUILLEMIN

**Parlement** » La tension était grande et l'issue des débats incertaine jusqu'au bout. Mais les maisons de jeu helvétiques et les milieux de la prévention peuvent souffler. L'accès aux casinos virtuels basés à l'étranger proposant des parties de poker, des paris sportifs, des loteries ou des jeux de hasard, pourra être entravé par des blocages techniques. Seuls les exploitants basés en Suisse, au bénéfice d'une concession, auront le droit de proposer une offre de jeux en ligne.

Ainsi en a décidé le Conseil national hier, après six heures de discussion. Par 135 voix, émanant de tous les grands partis, contre 45 et 6 abstentions, les députés ont suivi la proposition du Conseil fédéral. Celle-ci vise à mieux protéger les joueurs et favoriser les casinos suisses qui reversent une partie de leurs bénéfices à l'AVS et aux cantons à des fins d'utilités publiques. Le Conseil des Etats en avait fait de même en juin 2016.

### Soulagement

Ceux qui affichaient le plus grand sourire hier soir étaient sans doute les casinos suisses. «Nous saluons la décision de la Chambre basse prise dans l'intérêt de la protection des joueurs et du bien commun à travers le financement de l'AVS, du sport et de la culture», se réjouit Marc Friedrich, directeur de la Fédération suisse des casinos.

S'il n'en dira pas plus, on peut deviner le soulagement des maisons de jeu helvétiques de voir la concurrence étrangère ainsi évincée. Elles qui s'étaient

attaquées frontalement, en janvier dernier, lorsque la commission des affaires juridiques du National avait préconisé de supprimer ces fameux blocages et d'observer l'évolution du marché noir durant cinq ans avant de prendre d'éventuelles mesures restrictives.

S'il n'existe pas de chiffres officiels sur ce marché noir en raison de son opacité, l'Office fédéral de la justice estime à 150 millions de francs par an l'argent misé par des Suisses sur les sites hébergés à Malte ou à Gibraltar. Quant aux casinos helvétiques, ils imputent à internet la perte d'un tiers de leur chiffre d'affaires au cours des dernières années.

### «Lobbying intensif»

Pour les organismes de prévention contre le jeu excessif, on se réjouit «que le parlement ait résisté au lobbying intensif de la part des grands opérateurs internationaux de jeux en ligne et qu'il ait finalement choisi de maintenir les blocages», d'après Jean-Félix Savary, secrétaire général du Groupement romand d'études des addictions (GREA).

Rarement en effet, le travail des groupes d'intérêts n'a été aussi poussé à Berne, comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants dont la ministre de Justice et police Simonetta Sommaruga lors du débat: «Vous avez été travaillés au corps par les lobbyistes», a-t-elle déclaré, qualifiant cette thématique d'affaire de «gros sous».

### Débats houleux

Jean-Félix Savary regrette toutefois que la plupart des joutes

verbales aient tourné autour de la question des blocages. «On en a oublié l'enjeu principal qui est la prévention contre le jeu excessif. Car l'ouverture du marché des jeux en ligne en Suisse implique des mesures de protection plus importantes que ce que prévoit actuellement la loi», déplore le secrétaire général du GREA.

Mais aux yeux des parlementaires, le point le plus litigieux de la nouvelle loi sur les jeux d'argent était bien le recours ou non à des restrictions d'accès aux sites non autorisés. Des blocages qui s'apparentent plutôt à «des barrières qui dissuadent plus qu'elles n'empêchent de se rendre sur un site», selon Simonetta Sommaruga.

«Un message prévient le joueur qu'il est sur un site illégal. A lui de choisir s'il veut risquer de se faire arnaquer. Mais la majorité des joueurs vont

Si la majorité estimait que ces garde-fous, «mis en place avec succès» notamment en Belgique et en France, étaient indispensables, une coalition composée de membres de l'UDC, des Vert'libéraux, du PLR et des Verts a tenté de les faire passer à la trappe. «Cette loi met sous tutelle le citoyen avec un système de censure digne de la Corée du Nord ou de l'Iran. Attention à ne pas mettre le doigt dans l'engrenage qui nous conduira à une censure généralisée pour d'autres types de contenus, a mis en garde l'UDC Lukas Reimann (SG). Les casinos ont eu gain de cause sur toute la ligne.»

### Le débat se poursuit

De son côté, Sibel Arslan (verts,



La Liberté  
1705 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'709  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 729.006  
N° d'abonnement: 729006  
Page: 8  
Surface: 79'651 mm<sup>2</sup>

BS) proposait d'empêcher les moteurs de recherche d'afficher les sites de jeux non autorisés (delisting) et d'interdire leurs publicités. Une idée qui n'a pas fait mouche.

Les députés ne sont pas parvenus hier à achever l'examen de la loi. La question de l'imposition des bénéfices des jeux sera débattue lors de la troisième semaine de la session de printemps. »

s'orienter vers une offre légale», avance la ministre.



**«Les casinos ont eu gain de cause sur toute la ligne»**

Lukas Reimann